

RAPPORT FINANCIER

DÉCEMBRE 2020





RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2020

Le Conseil d'Administration de SOGELEASE MAROC, s'est réuni le 19 février 2021, sous la présidence de Monsieur Mohammed TAHRI et a examiné l'activité de la société au terme de l'exercice 2020 et arrêté les comptes y afférents.

Comme la majorité d'acteurs économiques, Sogelease Maroc a été affecté par cette crise hors norme. Notre performance financière annuelle est pénalisée par les impacts subis durant l'année 2020 du fait de la baisse brutale de l'investissement de nos clients et de l'augmentation prudente des provisions pour risques.

Après un bon démarrage de l'activité leasing les deux premiers mois de l'année 2020, un fort ralentissement a été constaté à partir du mois de mars 2020. La production de l'année a régressé de 35% passant de 2 687 MMAD en 2019 à 1 739 en 2020.

L'encours financier a connu une légère baisse de 3% passant de 7,4 milliards de dirhams en 2019 à 7,1 milliards de dirhams en 2020.

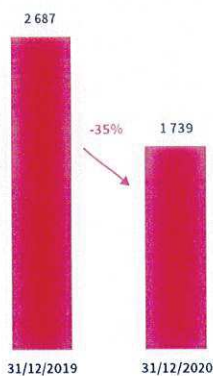
Le PNB s'élève à 115 MMAD en 2020 vs 127 MMAD en 2019, soit une baisse de 9% impactée par les différés accordés aux clients pendant la période moratoire.

Le coût net du risque a connu une forte hausse de 119% expliquée principalement par la baisse des reprises pendant cette période difficile ainsi qu'une constatation d'une PRG COVID.

En dépit d'une année 2020 difficile, nous pouvons retenir des motifs de satisfaction :

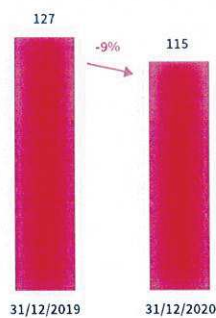
- Nous avons démontré une capacité de mobilisation exceptionnelle face à cette crise, en terme de protection de la santé de nos collaborateurs et de nos clients, et en terme d'accompagnement de nos clients dans la gestion des reports de leurs échéances.
- Nous avons contenu la montée du coût net de risque grâce à une bonne gestion proactive des difficultés clients.
- Nous avons aussi montré notre capacité à maîtriser nos coûts en réduisant nos frais de gestion.
- Nous avons continué à exécuter dans les délais notre programme de transformation Masterlease qui consiste à poser les jalons de développement de la stratégie Producteur/distributeur avec le réseau SGMA.

PRODUCTION (MMAD)



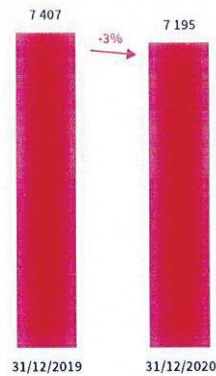
Sogelease Maroc a été impactée par la crise sanitaire et le ralentissement de l'économie. Sa production a régressé de 35% passant de 2 687 MMAD en 2019 à 1 739 MMAD en 2020.

PNB (MMAD)



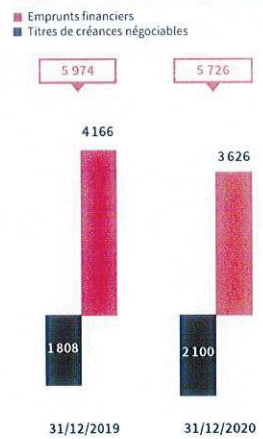
Le PNB s'élève à 115 MMAD en 2020 vs 127 MMAD en 2019, soit une baisse de 9% impactée par les différés accordés aux clients pendant la période moratoire.

ENCOURS FINANCIER (MMAD)



Malgré l'impact de l'état d'urgence sanitaire l'encours financier a connu une légère baisse de 3% passant de 7,4 milliards de dirhams en 2019 à 7,1 milliards de dirhams en 2020.

ENDETTEMENT FINANCIER (MMAD)



A fin 2020, l'endettement financier est constitué principalement de 63% d'emprunts financiers et 37% de titres de créance négociable, alors qu'il a enregistré respectivement 70% et 30% en 2019.



NOTE DE CONTEXTE

L'exercice est marqué par l'émergence et l'expansion de l'épidémie Covid-19. En conséquence le Maroc a édicté des mesures d'atténuation de la propagation. Ces mesures ont induit une baisse de l'activité économique qui a provoqué des difficultés financières pour les entreprises de certains secteurs ainsi que des baisses de revenus pour les ménages exposés. Le Maroc a, par ailleurs, mis en place des mesures exceptionnelles pour accompagner les entreprises et les ménages et préserver les capacités de production et de travail dans la perspective d'une reprise économique à court terme.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2020

ACTIF	en milliers de DH	
	31/12/2020	31/12/2019
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	4	4
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-
. À vue	-	-
. À terme	-	-
Créances sur la clientèle	2 529	2 880
. Crédits de trésorerie et à la consommation	319	354
. Crédits à l'équipement	-	-
. Crédits immobiliers	2 210	2 526
. Autres crédits	-	-
Créances acquises par affacturage	-	-
Titres de transaction et de placement	211	211
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-
. Autres titres de créance	211	211
. Titres de propriété	-	-
Autres actifs	89 894	201 126
Titres d'investissement	-	-
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-
. Autres titres de créance	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	-	-
Créances subordonnées	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	7 254 507	7 378 341
Immobilisations incorporelles	1 106	919
Immobilisations corporelles	651	787
Total de l'Actif	7 348 902	7 584 268

HORS BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2020

HORS BILAN	en milliers de DH	
	31/12/2020	31/12/2019
ENGAGEMENTS DONNÉS	141 133	233 926
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	141 133	233 926
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	-	-
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS REÇUS	850 292	886 622
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	23 673	60 003
Engagements de garantie reçus de l'État et d'organismes de garantie divers	826 619	826 619
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	-

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	en milliers de DH	
	31/12/2020	31/12/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	2 088 319	2 337 495
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	-	-
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	49	95
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	-	-
Produits sur titres de propriété	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	2 085 519	2 335 061
Commissions sur prestations de service	2 751	2 339
Autres produits bancaires	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 972 917	2 173 186
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	133 714	148 521
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	9 563	8 817
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	63 068	41 380
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	1 766 572	1 974 468
Autres charges bancaires	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	115 402	164 309
Produits d'exploitation non bancaire	1 442	948
Charges d'exploitation non bancaire	-	-
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	56 555	60 620
Charges de personnel	30 587	32 690
Impôts et taxes	992	835
Charges externes	24 178	24 653
Autres charges générales d'exploitation	-	-
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	798	2 442
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	215 746	90 254
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	43 231	74 886
Pertes sur créances irrécouvrables	166 265	15 368
Autres dotations aux provisions	6 250	-
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	177 442	58 496
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	175 392	57 496
Récupérations sur créances amorties	-	-
Autres reprises de provisions	2 050	1 000
RÉSULTAT COURANT	21 985	72 879
Produits non courants	40	206
Charges non courantes	1 801	4 272
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	20 224	68 813
Impôts sur les résultats	20 126	26 275
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	98	42 538

ÉTATS FINANCIERS DE SOGELEASE AU 31/12/2020

Dans ce contexte, Sogelease a accordé des reports pour ses clients éligibles. Cette action s'est inscrite dans le cadre de l'accompagnement des clients rencontrant des difficultés liées à la crise sanitaire.

Suite à l'autorisation de Bank Al-Maghrib et à titre exceptionnel et dérogatoire, Sogelease a procédé à une suspension des dotations aux amortissements des biens donnés en crédit-bail sur la durée du moratoire pour les dossiers ayant fait l'objet de suspension.

PASSIF	en milliers de DH	
	31/12/2020	31/12/2019
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	3 635 313	4 177 903
. À vue	393 569	1 294 967
. À terme	3 241 744	2 882 936
Dépôts de la clientèle	280 567	267 583
. Comptes à vue créditeurs	-	-
. Comptes d'épargne	-	-
. Dépôts à terme	227 347	213 536
. Autres comptes créditeurs	53 220	54 047
Titres de créance émis	2 132 725	1 834 183
. Titres de créance négociables	2 132 725	1 834 183
. Emprunts obligataires	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	685 290	693 890
Provisions pour risques et charges	35 481	31 281
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	-	-
Écarts de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	396 884	396 884
Capital	140 000	140 000
Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	42 544	6
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	98	42 538
Total du Passif	7 348 902	7 584 268

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

I - TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS	en milliers de DH	
	31/12/2020	31/12/2019
+ Intérêts et produits assimilés	49	95
- Intérêts et charges assimilées	206 345	198 718
MARGE D'INTÉRÊT	-206 296	-198 623
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	2 085 519	2 335 061
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	1 766 572	1 974 468
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	318 947	360 593
+ Commissions perçues	2 751	2 339
- Commissions servies	-	-
Marge sur commissions	2 751	2 339
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	-	-
+ Résultat des opérations sur titres de placement	-	-
+ Résultat des opérations de change	-	-
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-
Résultat des opérations de marché	-	-
+ Divers autres produits bancaires	-	-
- Diverses autres charges bancaires	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	115 402	164 309
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	-	-
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	1 442	948
- Autres charges d'exploitation non bancaire	-	-
- Charges générales d'exploitation	56 555	60 620
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	60 289	104 637
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-34 104	-32 758
+ Autres dotations nettes des reprises aux provisions	-4 200	1 000
RÉSULTAT COURANT	21 985	72 879
RÉSULTAT NON COURANT	-1 761	-4 066
- Impôts sur les résultats	20 126	26 275
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	98	42 538

II - CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	en milliers de DH	
	31/12/2020	31/12/2019
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	98	42 538
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	798	2 442
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	-
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	6 250	-
+ Dotations aux provisions réglementées	-	-
+ Dotations non courantes	-	-
- Reprises de provisions	2 050	1 000
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
- Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	-
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières	-	-
- Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
+ CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	5 096	43 980
- Bénéfices distribués	-	51 800
+ AUTOFINANCEMENT	5 096	-7 820

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE AU 31/12/2020

en milliers de DH

	31/12/2020	31/12/2019
1.(+) Produits d'exploitation bancaire perçus	2 148 732	2 393 071
2.(+) Récupérations sur créances amorties	-	-
3.(+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	13 866	29 126
4.(-) Charges d'exploitation bancaire versées	-200 371	-182 748
5.(-) Charges d'exploitation non bancaire versées	-	-
6.(-) Charges générales d'exploitation versées	-60 802	-62 714
7.(-) Impôts sur les résultats versés	-26 275	-36 562
I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	1 875 150	2 140 173
Variation des :		
8.(+) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-
9.(+) Créances sur la clientèle	351	1 035
10.(+) Titres de transaction et de placement	-	-
11.(+) Autres actifs	97 607	-38 195
12.(+) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-1 737 454	-2 687 946
13.(+) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	358 808	-1 390 827
14.(+) Dépôts de la clientèle	12 984	64 667
15.(+) Titres de créance émis	298 542	1 223 117
16.(+) Autres passifs	-4 253	26 798
II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-973 415	-2 801 351
III. Flux de Trésorerie nets provenant des activités d'exploitation (I+II)	901 735	-661 178
17.(+) Produit des cessions d'immobilisations financières	-	-
18.(+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	134
19.(-) Acquisition d'immobilisations financières	-	-
20.(-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-849	-832
21.(+) Intérêts perçus	-	-
22.(+) Dividendes perçus	-	-
IV. Flux de Trésorerie nets provenant des activités d'investissement	-849	-698
23.(+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-
24.(+) Emission de dettes subordonnées	-	-
25.(+) Emission d'actions	-	-
26.(-) Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
27.(-) Intérêts versés	-	-
28.(-) Dividendes versés	-	-51 800
V. Flux de Trésorerie nets provenant des activités de financement	-	-51 800
VI. Variation nette de la Trésorerie (III+IV+V)	900 886	-713 676
VII. Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	-1 293 896	-580 219
VIII. Trésorerie à la clôture de l'exercice	-393 010	-1 293 896

PRINCIPALES MÉTHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉES AU 31/12/2020

INDICATION DES MÉTHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉES PAR L'ÉTABLISSEMENT	
Présentations des comptes	Les comptes de la société sont préparés et arrêtés selon les normes applicables aux établissements de crédits, en particulier les principes du PCEC (Plan Comptable des Etablissements de Crédits).
Contrats de crédit-bail	La durée d'un contrat de bail varie selon la nature du bien financé entre 24 et 120 mois, à l'issue desquels le locataire peut soit racheter le matériel au prix de rachat fixé dans le contrat, soit le rendre à la société de crédit-bail. Les redevances du crédit-bail sont calculées à partir du prix de revient de l'immobilisation, majoré des frais financiers et d'une marge bénéficiaire pour la société. Leur règlement se fait par prélèvements automatiques.
Comptabilisations des redevances de crédit-bail	Les redevances de crédit-bail sont facturées en début de période. Quelle que soit la date d'échéance, elles sont comptabilisées en produits dans le mois de facturation. À la clôture de l'exercice fiscal des régularisations sont effectuées pour constater la part des loyers rattachables à l'exercice suivant. Les loyers-versements enregistrent la différence entre les loyers facturés aux clients bénéficiaires de crédit-bail immobilier (loyers nets des provisions terrains) et les loyers encaissés. Ce traitement permet de constituer de manière graduelle le prix du terrain afin de couvrir les moins-values constatées par la société au moment de la levée d'option.
Conventions avec la Société Générale Marocaine des Banques	Une convention signée en 1994 et mise à jour en 2000 avec la Société Générale Marocaine des Banques (actionnaire à hauteur de 99% du capital) assure à SOGELEASE Maroc par le biais du réseau bancaire un démarchage permanent de la clientèle de la banque et une couverture du risque final sur le capital. SOGELEASE rémunère en contrepartie le service rendu. Une convention a été signée en 2003 avec la société Générale Marocaine de Banques pour rémunérer les agences qui dirigent leurs clients vers SOGELEASE Maroc. En 2005, deux nouvelles conventions ont été signées avec la SGMB assurant à SOGELEASE Maroc par le biais du réseau bancaire un démarchage de la clientèle de la banque et un partage du risque final. SOGELEASE rémunère en contrepartie le service rendu.
Immobilisations en crédit-bail	Les opérations de crédit-bail sont considérées par la société comme des contrats de location. Elle enregistre dans son actif les immobilisations destinées à la location à leur coût d'acquisition et prend en charge les amortissements correspondants. La base de calcul de la dotation aux amortissements correspond à la valeur d'acquisition de l'immobilisation. Les amortissements sont calculés linéairement sur la durée du contrat de location correspondant.
Immobilisations exploitées par la Société	Les immobilisations sont inscrites pour leur valeur d'acquisition, diminuée des amortissements déjà pratiqués. Ces derniers sont calculés selon le mode linéaire sur la durée estimée des actifs concernés.
Classification et provisionnement des créances en souffrance	Le déclassement des créances en souffrance est généralement effectué sur la base de l'ancienneté de l'impayé et pour certains clients, au cas par cas. Les créances en souffrance classées en pré-douteux, douteux et compromis, donnent lieu à la constitution d'une provision à hauteur de respectivement 20%, 50% et 100% des impayés et de la valeur nette comptable. La valorisation des biens donnés en location est effectuée sur la base de leur valeur marchande. Par ailleurs, en vertu de l'article 15 du contrat de crédit-bail, les contrats contentieux font l'objet d'une résiliation dont les effets sont enregistrés comptablement par une facturation de l'indemnité de résiliation et une dépréciation à 100% de celle-ci est constituée.

SOGELEASE

ÉTAT DES DÉROGATIONS AU 31/12/2020

INDICATIONS DES DÉROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DÉROGATIONS	INFLUENCE DES DÉROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	Suite à la réception du courrier de Bank Al-Maghrib en date du 21/05/2020 et à titre exceptionnel et dérogatoire, SOGELEASE a procédé à une suspension des dotations aux amortissements des biens donnés en crédit-bail sur la durée du moratoire pour les dossiers ayant fait l'objet de suspension.	Le traitement consiste à procéder à une suspension des dotations aux amortissements des biens donnés en crédit-bail sur la durée du moratoire pour les dossiers ayant fait l'objet de suspension.
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	N É A N T	N É A N T
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	N É A N T	N É A N T

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES AU 31/12/2020

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	N É A N T	N É A N T
II. Changements affectant les règles de présentation	Amélioration de la facturation des indemnités de résiliation a été retraitée du PNB et des dotations aux provisions. Désormais l'écriture de l'indemnité de résiliation n'impacte pas le PNB et par conséquent pas d'impact au niveau du CNR	Aucun impact sur le résultat

CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE AU 31/12/2020

en milliers de DH

DETTES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2020	Total 31/12/2019
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CRÉDITS DE TRÉSORERIE	-	-	-	-	-	-
- Comptes à vue débiteurs	-	-	-	-	-	-
- Créances commerciales sur le Maroc	-	-	-	-	-	-
- Crédits à l'exportation	-	-	-	-	-	-
- Autres crédits de trésorerie	-	-	-	-	-	-
CRÉDITS À LA CONSOMMATION	-	-	-	319	319	354
CRÉDITS À L'ÉQUIPEMENT	-	-	-	-	-	-
CRÉDITS IMMOBILIERS	-	-	-	2 210	2 210	2 526
AUTRES CRÉDITS	-	-	-	-	-	-
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	-	-	-	-	-	-
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	-	-	-	-	-	-
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	-	-	-	1 306 024	1 306 024	1 325 274
- Créances pré-douteuses	-	-	-	37 161	37 161	31 186
- Créances douteuses	-	-	-	173 441	173 441	141 981
- Créances compromises	-	-	-	1 095 422	1 095 422	1 152 107
TOTAL	-	-	-	1 308 553	1 308 553	1 328 154

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'ÉMETTEUR AU 31/12/2020

en milliers de DH

TITRES	Établissements de crédit et assimilés	Émetteurs publics	Émetteurs privés		Total 31/12/2020	Total 31/12/2019
			financiers	non financiers		
TITRES COTÉS	-	-	-	-	-	-
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
TITRES NON COTÉS	-	-	270	-	270	270
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	-	-	270	-	270	270
TOTAL	-	-	270	-	270	270

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2020

en milliers de DH

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION	-	-	-	-	-	-
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
TITRES DE PLACEMENT	-	-	-	-	-	-
Bons du Trésor et valeurs assimilées	270	211	211	-	59	59
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	270	211	211	-	59	59
TITRES D'INVESTISSEMENT	-	-	-	-	-	-
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	270	211	211	-	59	59

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS AU 31/12/2020

en milliers de DH

DETTES	Établissements de crédit et assimilés au Maroc			Établissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2020	Total 31/12/2019
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CRÉDITEURS	-	393 010	-	-	393 010	1 293 696
VALEURS DONNÉES EN PENSION	-	-	-	-	-	-
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	-	-	-	-	-	-
EMPRUNTS DE TRÉSORERIE	-	-	-	-	-	-
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	-	-	-	-	-	-
EMPRUNTS FINANCIERS	-	3 233 121	-	-	3 233 121	2 873 474
AUTRES DETTES	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus à payer	-	-	9 182	-	9 182	10 533
TOTAL	-	3 635 313	-	-	3 635 313	4 177 903

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE AU 31/12/2020

en milliers de DH

DÉPÔTS	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2020	Total 31/12/2019
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Comptes à vue créditeurs	-	-	-	-	-	-
Comptes d'épargne	-	-	-	-	-	-
Dépôts à terme	-	-	223 108	-	223 108	210 079
Autres comptes créditeurs	-	-	53 220	-	53 220	54 047
Intérêts courus à payer	-	-	4 239	-	4 239	3 457
TOTAL	-	-	280 567	-	280 567	267 583

PROVISIONS DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

en milliers de DH

PROVISIONS	Encours 31/12/2019	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2020
PROVISIONS, DÉDUITES DE L'ACTIF, SUR :	977 095	97 418	175 392	-	899 121
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	977 095	97 418	175 392	-	899 121
Titres de placement	-	-	-	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	-	-	-	-	-
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-	-
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	31 281	2 050	6 250	-	35 481
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	-	-	-	-	-
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	28 446	6 250	2 050	-	32 646
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges	2 835	-	-	-	2 835
Provisions réglementées	-	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	1 008 376	99 468	181 642	-	934 602

Commentaire :

(*) La Provision pour autres risques et charges intègre une provision qui tient compte des impacts provisionnels de la crise sanitaire. L'estimation de cet impact a été faite notamment sur la base des éléments d'information disponibles à la date d'établissement des comptes. L'approche retenue pour l'estimation de cette provision sera actualisée pour les prochains arrêtés en tenant compte de l'évolution de la situation sanitaire et économique.

CAPITAUX PROPRES DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

en milliers de DH

PROVISIONS	Encours 31/12/2019	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2020
Écarts de réévaluation	-	-	-	-
Réserves et primes liées au capital	396 884	-	-	396 884
Réserve légale	25 022	-	-	25 022
Autres réserves	370 862	-	-	370 862
Primes d'émission, de fusion et d'apport	1 000	-	1 000	-
Capital	140 000	-	-	140 000
Capital appelé	140 000	-	-	140 000
Capital non appelé	-	-	-	-
Certificats d'investissement	-	-	-	-
Fonds de dotations	-	-	-	-
Actionnaires. Capital non versé	-	-	-	-
Report à nouveau (+/-)	6	42 538	-	42 544
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	42 538	-42 538	98	98
TOTAL	579 428	-	98	579 526

VALEURS ET SURETÉS REÇUES ET DONNÉES EN GARANTIE AU 31/12/2020

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	-
Autres titres	-	-	-
Hypothèques	-	-	-
Autres valeurs et sûretés réelles	-	-	-
TOTAL	-	NON ÉVALUÉ	-
Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	-
Autres titres	-	-	-
Hypothèques	-	-	-
Autres valeurs et sûretés réelles	-	-	-
TOTAL	-	NON ÉVALUÉ	-

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MÊME BÉNÉFICIAIRE AU 31/12/2020

Le risque encouru par SOGELEASE MAROC sur un même bénéficiaire dont le montant est supérieure à 10% des fonds propres est de l'ordre de 1 126 MMAD relatif à Sept bénéficiaires.

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE AU 31/12/2020

en milliers de DH

ENGAGEMENTS	31/12/2020	31/12/2019
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNÉS	-	-
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
Engagements de financement en faveur de la clientèle	141 133	233 926
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	141 133	233 926
Autres engagements de financement donnés	-	-
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Crédits documentaires export confirmés	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Garanties de crédits donnés	-	-
Autres cautions, avals et garanties donnés	-	-
Engagements en souffrance	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	-	-
Garanties de crédits donnés	-	-
Caution et garanties en faveur de l'administration publique	-	-
Autres cautions et garanties données	-	-
Engagements en souffrance	-	-
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE REÇUS	-	-
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Autres engagements de financement reçus	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	23 673	60 003
Garanties de crédits	23 673	60 003
Autres garanties reçues	-	-
Engagements de garantie reçus de l'État et d'organismes de garantie divers	826 619	791 430
Garanties de crédits	826 619	791 430
Autres garanties reçues	-	-

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DURÉE RÉSIDUELLE AU 31/12/2020

en milliers de DH

	D<1 mois	1 mois <D <3 mois	3 mois <D <1 an	2 ans <D <5 ans	D>5 ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	18	20	339	570	1 582	2 529
Titres de créance	-	-	-	-	270	270
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Total Actif	196 508	355 147	3 174 987	2 460 692	1 032 824	7 219 819
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	26 072	278 735	1 562 660	1 196 688	168 967	3 233 122
Dettes envers la clientèle	3 880	17 085	72 853	91 290	38 000	223 108
Titres de créance émis	-	-	1 150 000	950 000	-	2 100 000
Emprunts subordonnés	-	-	-	-	-	-
Total Passif	29 952	295 820	2 785 513	2 237 978	206 967	5 556 230

MARGE D'INTÉRÊT AU 31/12/2020

en milliers de DH

INTÉRÊTS	Montant 31/12/2020	Dont montant relatif aux exercices précédents	Montant 31/12/2019
Intérêts perçus	49	-	95
Dont intérêts sur opérations effectuées avec des entreprises liées	-	-	-
Dont Intérêts sur créances subordonnées	-	-	-
Intérêts versés	132 011	-	147 157
Dont intérêts sur opérations effectuées avec des entreprises liées	131 995	-	143 602
Dont Intérêts sur dettes subordonnées	-	-	-
COMMISSIONS	Montant 31/12/2020	Dont montant relatif aux exercices précédents	Montant 31/12/2019
Commissions perçues	-	-	-
Commissions sur engagements de financement donnés	-	-	-
Commissions sur engagements de garantie donnés	-	-	-
Commissions versées	1 703	-	1 364
Commissions sur engagements de financement reçus	1 431	-	1 364
Commissions sur engagements de garantie reçus	272	-	-

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DÉTAILLÉ AU 31/12/2020

CHARGES	en milliers de DH	
	Montant 2020	Montant 2019
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 972 917	2 173 186
Charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	133 715	148 521
- Intérêts sur comptes des Banques centrales, du Trésor public et du Service des chèques postaux	-	-
- Intérêts sur comptes ordinaires des établissements de crédit et assimilés	6 017	9 418
- Intérêts sur valeurs données en pension, emprunts et autres comptes créditeurs	125 994	137 739
. Intérêts sur valeurs données en pension	-	-
. Intérêts sur comptes et emprunts de trésorerie	28 281	15 311
. Intérêts sur emprunts financiers	97 713	122 428
. Intérêts sur autres comptes créditeurs	-	-
- Intérêts sur opérations internes au réseau doté d'un organe central	-	-
- Intérêts sur opérations avec le siège, les succursales et les agences à l'étranger	-	-
- Commissions sur engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
- Commissions sur engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
- Autres charges d'intérêts sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	1 704	1 364
Charges sur opérations avec la clientèle	9 563	8 817
- Intérêts sur comptes à vue créditeurs de la clientèle	-	-
- Intérêts sur comptes d'épargne	-	-
- Intérêts sur dépôts à terme	9 563	8 817
- Intérêts sur autres dettes envers la clientèle	-	-
. Intérêts sur valeurs données en pension	-	-
. Intérêts sur emprunts de trésorerie	-	-
. Intérêts sur emprunts financiers	-	-
- Commissions sur engagements de financement reçus de la clientèle	-	-
- Commissions sur engagements de garantie reçus de la clientèle	-	-
- Autres charges d'intérêts sur opérations avec la clientèle	-	-
Charges sur opérations sur titres	63 068	41 380
- Pertes sur titres de transaction	-	-
- Etalement de la prime sur titres de placement	-	-
- Etalement de la prime sur titres d'investissement	-	-
- Charges sur titres de créance émis	63 068	41 380
- Moins-values de cession sur titres de placement	-	-
- Autres charges sur opérations sur titres	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	1 766 571	1 974 468
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location avec option d'achat	1 766 571	1 974 468
. Dotations aux amortissements des immobilisations en crédit-bail	1 742 968	1 946 834
. Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations en crédit-bail	-	-
. Moins-values de cession sur immobilisations en crédit-bail	1 286	6 607
. Autres charges sur immobilisations en crédit-bail	22 317	21 027
- Charges sur immobilisations en location simple	-	-
. Dotations aux amortissements des immobilisations en location simple	-	-
. Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations en location simple	-	-
. Moins-values de cession sur immobilisations en location simple	-	-
. Autres charges sur immobilisations en location simple	-	-
Autres charges bancaires	-	-
- Charges sur moyens de paiement	-	-
- Autres charges sur prestations de service	-	-
- Charges sur dettes subordonnées et fonds publics affectés	-	-
- Charges sur engagements sur titres	-	-
. Pertes sur engagements sur titres	-	-
. Commissions sur engagements sur titres	-	-
- Charges sur produits dérivés	-	-
. Pertes sur produits dérivés de taux d'intérêts	-	-
. Pertes sur produits dérivés de cours de change	-	-
. Pertes sur produits dérivés d'autres instruments	-	-
. Commissions sur produits dérivés	-	-
- Charges sur opérations de change	-	-
. Pertes sur opérations de change	-	-
. Commissions sur opérations de change	-	-
- Diverses autres charges bancaires	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	-	-
- Charges sur valeurs et emplois divers	-	-
. Charges sur immobilisations acquises par voie d'adjudication	-	-
. Charges sur immobilisations détenues dans le cadre de la promotion immobilière	-	-
. Autres charges sur valeurs et emplois divers	-	-
- Moins-values de cession sur immobilisations financières	-	-
- Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	56 555	60 620
Charges de personnel	30 587	32 690
- Salaires et appointements	23 930	25 425
- Charges d'assurances sociales	1 139	1 218
- Charges de retraite	4 978	5 442
- Charges de formation	6	82
- Autres charges de personnel	534	523
- Impôts et taxes	992	835
Charges externes	24 178	24 653
- Loyers de crédit-bail et de location	3 002	2 907
- Frais d'entretien et de réparation	883	1 040
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	14 025	13 697
- Transports et déplacements	221	598
- Publicité, publications et relations publiques	696	736
- Autres charges externes	5 351	5 675
Autres charges générales d'exploitation	-	-
- Frais préliminaires	-	-
- Frais d'acquisitions des immobilisations	-	-
- Autres charges réparties sur plusieurs exercices	-	-
- Dons, libéralités et lots	-	-
- Diverses autres charges générales d'exploitation	-	-
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	798	2 442
- Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	357	1 369
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	441	1 073
- Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles	-	-
- Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles	-	-

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DÉTAILLÉ AU 31/12/2020 (SUITE)

CHARGES	en milliers de DH	
	Montant 2020	Montant 2019
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRECOURVABLES	215 746	90 254
- Dotations aux provisions pour créances en souffrance	43 231	74 886
- Pertes sur créances irrécouvrables	166 265	15 368
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	-	-
- Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	-
- Dotations aux provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	-	-
- Dotations aux provisions pour autres risques et charges	6 250	-
- Dotations aux provisions réglementées	-	-
- Dotations aux autres provisions	-	-
CHARGES NON COURANTES	1 801	4 272
- Dotations non courantes aux amortissements	-	-
- Dotations non courantes aux provisions	-	-
- Autres charges non courantes	1 801	4 272
IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	20 126	26 275
TOTAL DES CHARGES	2 267 145	2 354 607
BÉNÉFICE	98	42 538

COMMISSIONS DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

COMMISSIONS	en milliers de DH	
	Montant 2020	Montant 2019
Commissions perçues	2 751	2 339
sur opérations avec les établissements de crédit	-	-
sur opérations avec la clientèle	2 751	2 339
sur opérations de change	-	-
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-	-
sur produits dérivés	-	-
opérations sur titres en gestion et en dépôt	-	-
sur moyens de paiement	-	-
sur activités de conseil et d'assistance	-	-
sur ventes de produits d'assurances	-	-
sur autres prestations de service	-	-
Commissions versées	1 704	-
sur opérations avec les établissements de crédit	1 704	-
sur opérations avec la clientèle	-	-
sur opérations de change	-	-
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-	-
sur produits dérivés	-	-
opérations sur titres en gestion et en dépôt	-	-
sur moyens de paiement	-	-
sur activités de conseil et d'assistance	-	-
sur ventes de produits d'assurances	-	-
sur autres prestations de service	-	-

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS AU 31/12/2020

I. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	en milliers de DH	
	Montant 2020	Montant 2019
Résultat courant d'après le compte de produits et charges (+ ou -)	21 985	72 880
Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	26 132	30 279
Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	-	10 718
Résultat courant théoriquement imposable (=)	48 117	92 441
Impôt théorique sur résultat courant (-)	17 803	34 203
Résultat courant après impôts (-)	30 314	58 238
II. INDICATIONS DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES SPÉCIFIQUES		
NÉANT		

PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL AU 31/12/2020

INTITULÉS	en milliers de DH	
	Montants	Montants
I - RÉSULTAT NET COMPTABLE	-	-
. Bénéfice net	98	-
. Perte nette	-	-
II - RÉINTÉGRATIONS FISCALES	54 295	-
1- Courantes	26 132	-
- IS 2018	20 125	-
- Diverses réintégrations ci-joint détail	6 007	-
2- Non courantes	28 163	-
- Diverses réintégrations ci-joint détail	28 163	-
- Excédent /amort dérogatoire	-	-
- Rappel et dégrèvement imp	-	-
III - DÉDUCTIONS FISCALES	-	-
1- Courantes	-	-
- Plus-values exonérées	-	-
- Reprise provision dérogatoire	-	-
- Reprise provision pour risques généraux	-	-
2- Non courantes	-	-
TOTAL	54 393	-
IV - RÉSULTAT BRUT FISCAL	-	-
. Bénéfice brut si T1 > T2 (A)	-	54 393
. Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)	-	-
V - REPORTS DÉFICITAIRES IMPUTÉS (C) (1)	-	-
. Exercice n-4	-	-
. Exercice n-3	-	-
. Exercice n-2	-	-
. Exercice n-1	-	-
VI - RÉSULTAT NET FISCAL	-	-
. Bénéfice net fiscal (A - C)	-	54 393
. OU	-	-
. Déficit net fiscal (B)	-	-
VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFÉRÉS	-	-
VIII - CUMUL DES DÉFICITS FISCAUX RESTANT À REPORTER	-	-
. Exercice n-4	-	-
. Exercice n-3	-	-
. Exercice n-2	-	-
. Exercice n-1	-	-

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DÉTAILLÉ AU 31/12/2020

	en milliers de DH	
PRODUITS	Montant 2020	Montant 2019
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	2 088 319	2 337 495
- Produits sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-	-
- Intérêts sur comptes des Banques centrales, du Trésor public et du Service des chèques postaux	-	-
- Intérêts sur comptes ordinaires des établissements de crédit et assimilés	-	-
- Intérêts sur valeurs reçues en pension, prêts et autres comptes débiteurs	-	-
. Intérêts sur valeurs reçues en pension	-	-
. Intérêts sur comptes et prêts de trésorerie	-	-
. Intérêts sur prêts financiers	-	-
. Intérêts sur autres comptes débiteurs	-	-
- Intérêts sur opérations internes au réseau doté d'un organe central	-	-
- Intérêts sur opérations avec le siège, les succursales et les agences à l'étranger	-	-
- Commissions sur engagements de financement en faveur des établissements de crédit et assimilés	-	-
- Commissions sur engagements de garantie donnés d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	-	-
- Autres produits d'intérêts sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-	-
Produits sur opérations avec la clientèle	49	95
- Intérêts sur comptes à vue débiteurs de la clientèle	-	-
- Intérêts sur crédits de trésorerie	-	-
- Intérêts sur crédits à l'équipement	-	-
- Intérêts sur crédits à la consommation	-	-
- Intérêts sur crédits immobiliers	-	-
- Intérêts sur créances acquises par affacturage	-	-
- Intérêts sur autres créances sur la clientèle	49	95
. Intérêts sur valeurs reçues en pension	-	-
. Intérêts sur prêts de trésorerie	-	-
. Intérêts sur prêts financiers	-	-
. Intérêts sur diverses autres créances	49	95
- Commissions sur engagements de financement en faveur de la clientèle	-	-
- Commissions sur engagements de garantie donnés d'ordre de la clientèle	-	-
- Autres produits d'intérêts sur opérations avec la clientèle	-	-
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	-	-
- Gains sur titres de transaction	-	-
- Intérêts sur titres de placement. Titres de créance	-	-
- Etalement de la décote sur titres de placement	-	-
- Intérêts sur titres d'investissement	-	-
- Etalement de la décote sur titres d'investissement	-	-
- Produits sur titres de créance émis	-	-
- Plus-values de cession sur titres de placement	-	-
- Autres produits d'intérêts sur opérations sur titres	-	-
Produits sur titres de propriété	-	-
- Produits sur titres de placement. Titres de propriété	-	-
- Produits sur titres de participation et emplois assimilés	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	2 085 519	2 335 061
- Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location avec option d'achat	2 085 519	2 335 061
. Loyers	1 980 846	2 206 752
. Reprises de provisions des immobilisations en crédit-bail	-	-
. Plus-values de cession sur immobilisations en crédit-bail	54 882	46 583
. Autres produits sur immobilisations en crédit-bail	49 791	81 726
- Produits sur immobilisations en location simple	-	-
. Loyers	-	-
. Reprises de provisions des immobilisations en location simple	-	-
. Plus-values de cession sur immobilisations en location simple	-	-
. Autres produits sur immobilisations en location simple	-	-
Commissions sur prestations de service	2 751	2 339
- Commissions sur fonctionnement de comptes	-	-
- Commissions sur moyens de paiement	-	-
- Commissions sur opérations sur titres	-	-
- Commissions sur titres en gestion ou en dépôt	-	-
- Commissions sur prestations de service sur crédit	2 751	2 339
- Commissions sur activités de conseil et d'assistance	-	-
- Commissions sur ventes de produits d'assurance	-	-
- Autres commissions sur prestations de service	-	-
Autres produits bancaires	-	-
- Produits sur créances subordonnées	-	-
- Produits sur engagements sur titres	-	-
. Gains sur engagements sur titres	-	-
. Commissions sur engagements sur titres	-	-
- Produits sur engagements sur produits dérivés	-	-
. Gains sur produits dérivés de taux d'intérêts	-	-
. Gains sur produits dérivés de cours de change	-	-
. Gains sur produits dérivés d'autres instruments	-	-
. Commissions sur produits dérivés	-	-
- Produits sur opérations de change	-	-
. Gains sur opérations de change	-	-
. Commissions sur opérations de change	-	-
- Divers autres produits bancaires	-	-
PRODUITS D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	1 442	948
- Produits sur valeurs et emplois divers	-	-
. Produits sur immobilisations acquises par voie d'adjudication	-	-
. Produits sur immobilisations détenues dans le cadre de la promotion immobilière	-	-
. Autres produits sur valeurs et emplois divers	-	-
- Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	-
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
- Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	-	-
- Produits accessoires	-	-
- Subventions reçues	-	-
- Autres produits d'exploitation non bancaire	1 442	948

SOGELEASE
COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DÉTAILLÉ AU 31/12/2020 (SUITE)

	en milliers de DH	
PRODUITS	Montant 2020	Montant 2019
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	177 442	58 496
- Reprises de provisions pour créances en souffrance	175 392	57 496
- Récupérations sur créances amorties	-	-
- Reprises de provisions pour dépréciation des titres de placement	-	-
- Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	-
- Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
- Reprises de provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	-	-
- Reprises de provisions pour autres risques et charges	2 050	1 000
- Reprises de provisions réglementées	-	-
- Reprises des autres provisions	-	-
PRODUITS NON COURANTS	40	206
- Reprises non courantes des amortissements	-	-
- Reprises non courantes de provisions	-	-
- Autres produits non courants	40	206
TOTAL DES PRODUITS	2 267 243	2 397 145
PERTE	-	-

DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

	en milliers de DH			
NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3=4)
A. TVA collectée	198 241	415 467	426 827	186 880
B. TVA à récupérer	34 484	333 060	337 688	29 857
. Sur charges	152	23 792	23 428	516
. Sur immobilisations	34 332	309 268	314 260	29 341
C. TVA due ou crédit de TVA = (A-B)	163 757	82 407	89 140	157 024

RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES AU 31/12/2020

	en milliers de DH		
	Exercice 2020	Exercice 2019	Exercice 2018
CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS	579 526	579 427	588 690
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE			
1- Produit net bancaire	115 402	164 309	253 344
2- Résultat avant impôts	20 224	68 813	110 271
3- Impôts sur les résultats	20 126	26 275	39 900
4- Bénéfices distribués	-	51 800	49 000
5- Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)	98	18 576	23 355
RÉSULTAT PAR TITRE (en dirhams)*	-	30	50
Bénéfice distribué par action ou part sociale*	-	37	35
PERSONNEL			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	30 587	32 690	32 031
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	69	74	74

* En dirhams par action

DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS AU 31/12/2020

I. DATATION	
Date de clôture ⁽¹⁾ :	31 DÉCEMBRE 2020
Date d'établissement des états de synthèse ⁽²⁾ :	15 FÉVRIER 2020
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.	
II. ÉVÉNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1 ^{ÈRE} COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE	
Dates	Indications des événements
	2020 est marqué par l'émergence et l'expansion de la pandémie Covid-19. En conséquence, le Maroc a édicté des mesures d'atténuation de la propagation. Ces mesures ont induit une baisse de l'activité économique qui a provoqué des difficultés financières pour les entreprises de certains secteurs ainsi que des baisses de revenus pour les ménages exposés. Le Maroc a, par ailleurs, mis en place des mesures exceptionnelles pour accompagner les entreprises et les ménages et préserver les capacités de production et de travail dans la perspective d'une reprise économique à court terme. Dans ce contexte, Sogelease a accordé des reports pour ses clients éligibles. Cette action s'est inscrite dans le cadre de l'accompagnement des clients rencontrant des difficultés liées à la crise sanitaire.

EFFECTIFS AU 31/12/2020

	31/12/2020	31/12/2019
Effectifs rémunérés	69	74
Effectifs utilisés	69	74
Effectifs équivalent plein temps	69	74
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)	37	36
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)	32	38
Cadres (équivalent plein temps)	62	66
Employés (équivalent plein temps)	7	8
dont effectifs employés à l'étranger	-	-

RÉSEAU AU 31/12/2020

	31/12/2020	31/12/2019
Guichets permanents		
Guichets périodiques		
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque	NEANT	
Succursales et agences à l'étranger		
Bureaux de représentation à l'étranger		

RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL AU 31/12/2020

Nom et prénom ou dénomination sociale	Adresse personnelle ou du siège social	Activité	Nombre d'actions ou de parts sociales détenues	Pourcentage du capital détenu	Pourcentage des droits de vote détenu
A - ACTIONNAIRES MAROCAINS					
SGMB	55, BD Abdelmoumen - Casablanca	FINANCIÈRE	1 399 988	0,999991	0,999991
M. MOHAMED TAHRI	55, BD Abdelmoumen - Casablanca	AUTRES ACTIVITÉS	2	0,000001	0,000001
M. ABDELAZIZ TAZI	Villa Tamesa, Rue Golf du Syrthe Ain Diab - Casablanca	AUTRES ACTIVITÉS	2	0,000001	0,000001
MME ASMAE HAJJAMI	55, BD Abdelmoumen - Casablanca	AUTRES ACTIVITÉS	1	0,000001	0,000001
M. BRAHIM ZNIBER	55, BD Abdelmoumen - Casablanca	AUTRES ACTIVITÉS	2	0,000001	0,000001
M. KHALID CHAMI	55, BD Abdelmoumen - Casablanca	AUTRES ACTIVITÉS	1	0,000001	0,000001
M. ADIL BAJOU	374, BD Abdelmoumen - Casablanca	AUTRES ACTIVITÉS	1	0,000001	0,000001
B - ACTIONNAIRES ÉTRANGERS					
Mme PASCALES DEVERGIES	SG Equipement finance - Postal Adress IBFS/SGE 75886 PARIS CEDEX 18	AUTRES ACTIVITÉS	1	0,000001	0,000001
M. FRANCOIS MARCHAL	55, BD Abdelmoumen - Casablanca	AUTRES ACTIVITÉS	1	0,000001	0,000001
MME. OURIIDA TARISGUEL	1, allée des Mares - 78 590 Noisy le Roi - France	AUTRES ACTIVITÉS	1	0,000001	0,000001
TOTAL			1 400 000	100%	100%

AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE AU 31/12/2020

en milliers de DH

	Montants		Montants
A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats	
Décision du.....		Réserve légale	-
Report à nouveau	6	Dividendes	-
Résultats nets en instance d'affectation	42 538	Autres affectations (Réserve extraordinaire et Report à nouveau)	42 544
Résultat net de l'exercice	-		
Prélèvements sur les bénéfices			
Autres prélèvements			
TOTAL A	42 544	TOTAL B	42 544

ÉTAT DES HONORAIRES VERSÉS AUX CONTRÔLEURS DES COMPTES

EN KMAD

	DELOITTE AUDIT						FIDAROC GRANT THORNTON						Total
	Montant/Année			Pourcentage/Année			Montant/Année			Pourcentage/Année			
	2019	2018	2017	2019	2018	2017	2019	2018	2017	2019	2018	2017	
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	256	291	233	100%	100%	100%	224	204	224	100%	100%	100%	1 432
Émetteur	256	291	233	100%	100%	100%	224	204	224	100%	100%	100%	1 432
Filiales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Émetteur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Filiales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total	256	291	233	100%	100%	100%	224	204	224	100%	100%	100%	1 432
Autres prestations rendues	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total général	256	291	233	100%	100%	100%	224	204	224	100%	100%	100%	1 432

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER 2020 AU 31 DÉCEMBRE 2020**



100 rue du Parc Saint-James
30100 Casablanca
Maroc



Deloitte Audit
100 rue du Parc Saint-James
30100 Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de la société

SOGLEASE MAROC S.A

374 Boulevard Abdelmoumen
20250 Casablanca

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER 2020 AU 31 DÉCEMBRE 2020**

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société **SOGLEASE MAROC S.A**, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 579.526 dont un bénéfice net de KMAD 98.

Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 19 février 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société **SOGLEASE MAROC S.A** au 31 décembre 2020 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations

Nous attirons votre attention sur l'état A2 de l'ETIC exposant le traitement comptable dérogatoire en matière de comptabilisation des amortissements des biens donnés en crédit-bail.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque de crédit et provisionnement des engagements sur la clientèle	
Question clé de l'audit	Réponse d'audit
Les immobilisations données en crédit-bail sont porteuses d'un risque de dépréciation qui expose SOGLEASE MAROC à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. SOGLEASE MAROC constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.	Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne de la société et des contrôles clés relatifs à la classification des engagements sur la clientèle au titre des immobilisations données en Crédit-bail et à l'évaluation des provisions y afférentes.
Comme indiqué au niveau de l'état A1 « Principales méthodes d'évaluation appliquées » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC), ces provisions sont déterminées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) et notamment selon les règles de Bank Al Maghrib relatives à la classification des créances et à leur couverture par les provisions.	Nos travaux d'audit ont principalement consisté à : - étudier la conformité au PCEC et notamment aux règles de Bank Al Maghrib relatives à la classification des créances et à leur couverture par les provisions des principes mis en œuvre par la société ; - examiner le dispositif de gouvernance et tester les contrôles clés mis en place au niveau de la société ; - tester par sondage la correcte classification des engagements sur la clientèle dans les catégories appropriées ; - tester l'évaluation des provisions sur une sélection d'engagements en souffrance.
L'évaluation des provisions en couverture des engagements sur la clientèle au titre des immobilisations données en Crédit-bail requiert : - L'identification des engagements en souffrances ; - L'évaluation du montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances.	
Au 31 décembre 2020, l'encours net des engagements sur la clientèle au titre des immobilisations données en Crédit-bail s'élève à MMAD 7 255 et le montant total des provisions constituées s'élève à MMAD 899.	
Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux engagements sur la clientèle au titre des immobilisations données en Crédit-bail ainsi que l'évaluation des provisions y afférentes constituent un point clé de l'audit, ces éléments présentant des montants significatifs et faisant appel au jugement et aux estimations de la direction.	

Rapport de gestion

Nous nous sommes assurés de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société, prévue par la loi.

- nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans les états de synthèse, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 27 avril 2021

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

100 RUE DU PARC SAINT-JAMES
30100 CASABLANCA
MAROC

Faïçal MEKOUAR
Associé

DELOITTE AUDIT

100 RUE DU PARC SAINT-JAMES
30100 CASABLANCA
MAROC

Hicham BELEMQADEM
Associé

SOGELEASE MAROC S.A

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020**

L'ensemble des jours/homme consommés seront facturés au client sur la base d'un taux journalier interne moyen ou du taux journalier externe.

Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2020 : KMAD 620 HT

Montant décaissé au titre de l'exercice 2020 : Néant.

Montant de la dette au 31 décembre 2020 : KMAD 620 HT.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE 2020

2.1 Convention d'audit conclue entre Société Générale Marocaine des Banques et SOGELEASE Maroc

Personne concernée : Société Générale Marocaine des Banques en sa qualité d'actionnaire détenant 99,99% des actions de SOGELEASE Maroc.

SGMA est représentée par M. Khalid CHAMI en sa qualité de Président du Directoire.

SOGELEASE Maroc est représentée par Mme Samia AHMIDOUCH en sa qualité de Président Directeur Général.

Date de la convention : Premier Semestre 2013.

Nature, objet et modalités de la convention : Cette convention a pour objet de définir les conditions d'exercice de l'activité de contrôle périodique par la Société Générale Marocaine des Banques au profit de SOGELEASE Maroc moyennant une rémunération annuelle.

La facturation de la prestation est annuelle et selon la méthode du coût complet, majorée d'une marge nette de pleine concurrence.

Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2020 : KMAD 260 HT.

Montant décaissé au titre de l'exercice 2020 : Néant

Montant de la dette au 31 décembre 2020 : KMAD 510 HT.

2.2 Convention d'apporteur « PMELEASE »

Personne concernée : Société Générale Marocaine des Banques en sa qualité d'actionnaire détenant 99,99% des actions de SOGELEASE Maroc.

SGMA est représentée par M. Ali ABABOU en sa qualité du membre du Directoire.

SOGELEASE Maroc est représentée par M. Mohamed HAMMADI en sa qualité de Président Directeur Général.

Date de la convention : 07 juillet 2005

Nature, objet et modalités de la convention : Cette convention prévoit le développement du produit « PMELEASE+ » destiné au financement en crédit-bail de divers biens meubles et immeubles à usage professionnel.

Les contrats PMELEASE+ dont le financement est assuré par SOGELEASE Maroc S.A. sont placés exclusivement par les agences SGMA auprès de leur clientèle entreprise.

Les dossiers entrant dans le champ PMELEASE+ concernent tout montant ne dépassant pas un plafond de 1.000.000 DH HT.

**Aux Actionnaires de la société
SOGLEASE MAROC S.A**
374 Boulevard Abdelmoumen
20250 Casablanca

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER 2020 AU 31 DECEMBRE 2020**

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil d'administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2020

1.1 Contrat de prestation de service pour la mise en place d'un dispositif de support informatique

Personnes concernées : la Société Générale Marocaine des Banques, en sa qualité d'actionnaire détenant 99,99% des actions de Sogelease Maroc.

SGMA représentée par M. AHMED EL YACOUBI en sa qualité de Président du Directoire.

SOGLEASE représentée par M. ADIL BAJJOU en sa qualité de Directeur Général.

Date de la convention : 23 septembre 2020.

Nature, objet et modalités de la convention : Le présent contrat de service a pour but de lier les deux parties dans une démarche d'amélioration du niveau de service rendu par le Prestataire, en fonction des moyens dont il dispose, et en respectant mutuellement les engagements.

L'intérêt de la mise en place d'un contrat de service est d'établir une relation de type Client / Prestataire classique, donc de mettre en place une relation dynamique entre les deux parties en vue de l'amélioration du niveau de qualité des services.

La facturation de service rendu par le prestataire au client en vertu de ce contrat, le Prestataire doit recevoir une rémunération de pleine concurrence, en fonction de la nature du service.

Les pertes définitives éventuelles enregistrées suite à la défaillance des locataires sont supportées par SOGELEASE Maroc S.A.

En contrepartie, SOGELEASE Maroc S.A. alloue une rémunération d'apport flat à la Société Générale Marocaine des Banques de 1%.

Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2020 : Néant.

Montant décaissé au titre de l'exercice 2020 : Néant

Montant de la dette au 31 décembre 2020 : Néant.

2.3 Convention de garantie « PROLEASE »

Personne concernée : Société Générale Marocaine des Banques en sa qualité d'actionnaire détenant 99,99% des actions de SOGELEASE Maroc.

SGMA est représentée par M. Ali ABABOU en sa qualité du membre du Directoire.
SOGELEASE Maroc est représentée par M. Mohamed HAMMADI en sa qualité de Président Directeur Général.

Date de la convention : 22 juillet 2005

Nature, objet et modalités de la convention : Cette convention prévoit le développement du produit « PROLEASE » destiné au financement en crédit-bail de divers biens meubles et immeubles à usage professionnel.

Les contrats PROLEASE dont le financement est assuré par SOGELEASE MAROC S.A. sont placés exclusivement par les agences SGMA auprès de leur clientèle commerciale et professions libérales.

Les dossiers entrant dans le champ de PROLEASE concernent tout montant ne dépassant pas un plafond de 500.000 DH H.T., incluant l'encours de crédit-bail existant le cas échéant.

Le montant de cet encours est communiqué mensuellement aux Directions Régionales de la SGMA.

Les pertes définitives éventuelles enregistrées suite à la défaillance des locataires sont partagées entre la SGMA et SOGELEASE à hauteur de 50%.

En contrepartie, SOGELEASE MAROC S.A. alloue une rémunération mensuelle à la SGMA de 3,5%/an.

Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2020 : Néant

Montant décaissé au titre de l'exercice 2020 : Néant

Montant de la dette au 31 décembre 2020 : Néant.

2.4 Convention de rémunération au titre des contrats « Hors SOGEQUIP »

Personne concernée : Société Générale Marocaine des Banques en sa qualité d'actionnaire détenant 99,99% des actions de SOGELEASE Maroc.

SGMA est représentée par M. Ali ABABOU en sa qualité de membre du Directoire.

SOGELEASE Maroc est représentée par M. Mohamed HAMMADI en sa qualité de Président Directeur Général.

Date de la convention : 1^{er} janvier 2003

Nature, objet et modalités de la convention : SOGELEASE MAROC S.A. verse mensuellement aux agences du réseau de la Société Générale Marocaine de Banques, une commission flat sur les contrats mis en force et dont le prélèvement des loyers est domicilié auprès du réseau SGMA. Cette rémunération concerne l'ensemble des contrats apportés ou non par le réseau SGMA.

En contrepartie, la Société Générale Marocaine de Banques s'engage à fixer à ses agences des objectifs de réalisations hors SOGEQUIP, en concertation avec SOGELEASE MAROC S.A.

Le montant de la commission flat est fixé à 1% du montant hors taxes de l'investissement et plafonné à 50 000 DH hors taxes par contrat mis en force.

Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2020 : Néant

Montant décaissé au titre de l'exercice 2020 : KMAD 7.719 TTC

Montant de la dette au 31 décembre 2020 : Néant.

2.5 Convention de garantie SOGEQUIP

Personne concernée : Société Générale Marocaine des Banques en sa qualité d'actionnaire détenant 99,99% des actions de SOGELEASE Maroc.

SGMA est représentée par M. Omar SQALLI en sa qualité de Directeur Général.
SOGELEASE Maroc est représentée par M. Mohamed HAMMADI en sa qualité de Président Directeur Général.

Date de la convention : Modifiée en juin 2000.

Nature, objet et modalités de la convention : Cette convention, modifiée en juin 2000, prévoit le développement du produit « SOGEQUIP » destiné au financement en crédit-bail de divers biens meubles et immeubles à usage professionnel et dont le prix ne dépasse pas 2 MMAD HT.

Les contrats SOGEQUIP dont le financement est assuré par SOGELEASE MAROC S.A. sont placés exclusivement par les agences SGMA auprès de leur clientèle commerciale et professions libérales.

Les pertes définitives éventuelles enregistrées suite à la défaillance des locataires sont à la charge de la SGMA.

En contrepartie de cette garantie, SOGELEASE MAROC S.A. alloue une rémunération mensuelle sur la base de l'encours financier des contrats actifs de la période. Les conditions de cette rémunération sont déterminées d'un commun accord entre les deux parties en fonction de l'évolution des barèmes de location en crédit-bail.

Bien qu'arrêtée fin 2005, cette convention continue à produire ses effets au titre de la gestion des encours existants.

Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2020 : Néant

Montant décaissé au titre de l'exercice 2020 : KMAD 65 TTC

Montant de la dette au 31 décembre 2020 : KMAD 109 HT.

2.6 Convention de service partagé au Maroc SSSC

Personne concernée : Société Générale Marocaine des Banques en sa qualité d'actionnaire détenant 99,99% des actions de SOGELEASE Maroc.

SGMA est représentée par M. Albert LE DIRAC'H en sa qualité de Président du Directoire.

SOGELEASE Maroc est représentée par Mme Samia AHMIDOUCH en sa qualité de Président Directeur Général.

Date de la convention : 1^{er} janvier 2010

Nature, objet et modalités de la convention : Cette convention prévoit la mise à disposition par la SGMA au profit de SOGELEASE Maroc d'un Centre de Service Partagé Achat (Sourcing Shared Service Centre) S.S.S.C.

Ce service permet à SOGELEASE Maroc de gérer ses achats dans un objectif de maîtriser les dépenses et les risques contractuels.

Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2020 : KMAD 54 HT

Montant décaissé au titre de l'exercice 2020 : Néant

Montant de la dette au 31 décembre 2020 : KMAD 54 HT.

2.7 Convention de mise à disposition du personnel

Personne concernée : Société Générale Marocaine des Banques en sa qualité d'actionnaire détenant 99,99% des actions de SOGELEASE Maroc.

SGMA est représentée par M. Albert LE DIRAC'H en sa qualité de Président du Directoire.

SOGELEASE Maroc est représentée par Mme Samia AHMIDOUCH en sa qualité de Président Directeur Général.

Date de la convention : 03 janvier 2011

Nature, objet et modalités de la convention : Cette convention prévoit la mise à disposition par la SGMA au profit de SOGELEASE du personnel détaché pour ses besoins d'exploitation moyennant une rémunération mensuelle.

Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2020 : KMAD 3.997 HT.

Montant décaissé au titre de l'exercice 2020 : KMAD 6.344 TTC.

Montant de la dette au 31 décembre 2020 : KMAD 336 TTC.

2.8 Convention de vérification de Lutte Anti-blanchiment

Personne concernée : Société Générale Marocaine des Banques en sa qualité d'actionnaire détenant 99,99% des actions de SOGELEASE Maroc.

SGMA est représentée par M. Albert LE DIRAC'H en sa qualité de Président du Directoire.

SOGELEASE Maroc est représentée par Mme Samia AHMIDOUCH en sa qualité de Président Directeur Général.

Date de la convention : 08 mai 2012.

Nature, objet et modalités de la convention : Cette convention a pour objet de définir les modalités dans lesquelles la SGMA procède au contrôle et vérification dans le cadre de la délégation de filtrage de lutte Anti-Blanchiment des clients SOGELEASE à la SGMA dans les bases de filtrage groupe.

Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2020 : KMAD 20 HT.

Montant décaissé au titre de l'exercice 2020 : Néant.

Montant de la dette au 31 décembre 2020 : KMAD 60 HT.

2.9 Convention non écrite de mise à disposition du personnel détaché

Personne concernée : Société Générale Marocaine des Banques en sa qualité d'actionnaire détenant 99,99% des actions de SOGELEASE Maroc.

Date de la convention : Septembre 2011

Nature et objet de la convention : Cette convention prévoit la mise à disposition par SOGELEASE au profit de la SGMA du personnel détaché pour ses besoins d'exploitation moyennant une rémunération mensuelle.

Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2020 : KMAD 1.207 HT.

Montant décaissé au titre de l'exercice 2020 : Néant.

Montant de la dette au 31 décembre 2020 : KMAD 10.309 TTC.

2.10 Convention de bail

Personne concernée : Société Générale Marocaine des Banques en sa qualité d'actionnaire détenant 99,99% des actions de SOGELEASE Maroc.

SGMA est représentée par M. Khalid CHAMI en sa qualité de Président du Directoire.

SOGELEASE Maroc est représentée par Mme Samia AHMIDOUCH en sa qualité de Président Directeur Général.

Date de la convention : Le 20 mai 2003 et renouvelé le 02 février 2013

Nature, objet et modalités de la convention : Cette convention prévoit la mise à disposition par Sogelease Maroc au profit de la SGMA d'un local à usage de bureau moyennant une rémunération trimestrielle.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 : KMAD 234 HT

Montant décaissé au titre de l'exercice 2020 : Néant

Montant de la dette au 31 décembre 2020 : KMAD 1.577 TTC.

2.11 Convention de formalisation du cadre de collaboration dans le domaine juridique

Personne concernée : Société Générale Marocaine des Banques en sa qualité d'actionnaire détenant 99,99% des actions de SOGELEASE Maroc.

SGMA est représentée par M. Khalid CHAMI en sa qualité de Président du Directoire et M. Mostafa ABADOU en sa qualité de Directeur des Affaires Juridiques.

SOGELEASE Maroc est représentée par M. Mohcine BOUCETTA en sa qualité de Directeur Général.

Date de la convention : 24 février 2016.

Nature, objet et modalités de la convention : Cette convention prévoit la formalisation du cadre de collaboration dans le domaine juridique et a pour objet de définir les conditions d'exécution des prestations ainsi que les obligations convenues entre Sogelease Maroc et la SGMA.

La facturation se fait selon le barème ci-dessous :

Périodicité de paiement	Tarif TTC	Périodicité de paiement
Consultation à degré de complexité faible et à degré de complexité moyen	Forfait annuel de 300 KMAD hors taxe	Facturation annuelle
Consultation à degré de complexité compliqué	A définir préalablement à chaque prestation	Facturation sur devis
Veille juridique	Gratuit	-
Formation	Gratuit	-
Diagnostic pour mise en conformité par rapport aux normes Groupe	Gratuit	-
Audit juridique thématique	A définir préalablement à chaque prestation	Facturation sur devis
Accompagnement dans les réunions avec différentes autorités (gouvernementales, de tutelle...)	Gratuit dans le périmètre du siège social des parties A définir préalablement à chaque prestation hors périmètre du siège social des parties	Facturation sur devis
Lobbying juridique	Gratuit	-
Dossiers ou affaires litigieuses	A définir préalablement à chaque prestation A noter que les honoraires avocats, frais et taxes judiciaires sont à la charge exclusive de SOGELEASE.	Facturation sur devis

Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2020 : KMAD 300 HT.

Montant décaissé au titre de l'exercice 2020 : KMAD 360 TTC.

Montant de la dette au 31 décembre 2020 : KMAD 300 HT.

Casablanca, le 27 avril 2021

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Member Firm of Grant Thornton
International
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca
Tel: 05 22 54 41 05 - Fax: 05 22 29 66 70

Faiçal MEKOUAR
Associé

DELOITTE AUDIT

DELOITTE & TOUGH
118 Bd. Mohammed VI
Casablanca - Maroc
Tel: 05 22 25 25 25 - Fax: 05 22 25 25 25

Hicham BELEMQADEM
Associé

RAPPORT ESG

I.1. Environnement

Le groupe Société Générale a lancé un partenariat avec la BERD pour encourager les investissements dans le domaine de l'efficacité énergétique en 2019.

En 2020, Sogelease a accordé des crédits qui respectent l'engagement du groupe dans la protection environnementale. Elle a pu financer +31 MMAD en:

- ✓ Une installation solaire pour production d'électricité à hauteur de 0,8 MMAD ;
- ✓ Des voitures hybrides à hauteur de 8,3 MMAD ;
- ✓ Des tracteurs électriques à hauteur de 6 MMAD ;
- ✓ Des chariots électriques à hauteur de 15.7 MMAD.

Tous les collaborateurs de Sogelease sont sensibilisés à l'importance de l'activité de l'entité dans la protection environnementale et sont mobilisés pour développer cette ligne verte dans la production de Sogelease.

I.2. Social

2020 est marqué par l'émergence et l'expansion de la pandémie Covid-19. En conséquence, le Maroc a édicté des mesures d'atténuation de la propagation.

De son côté, Sogelease a mis en place des mesures sanitaires au profit de ses collaborateurs pour protéger leur santé en mettant à leur disposition les mesures nécessaires :

- ✓ La distanciation entre les collaborateurs ;
- ✓ Les gels hydro alcooliques pour chaque service ;
- ✓ Les bavettes pour chaque collaborateur, distribuées à cadence hebdomadaire ;
- ✓ Réalisation des tests COVID pour minimiser le risque de propagation du virus.

I.2.1. Moyens Humains de Sogelease Maroc

Conformément aux pratiques du Groupe Société Générale, la gestion des ressources humaines de Sogelease Maroc s'appuie essentiellement sur :

- Des politiques de recrutement soucieuses de la diversité et de l'employabilité des collaborateurs, faisant converger épanouissement professionnel et personnel.
- Des politiques de formations continues et adaptées à chaque profil, favorisant le développement des compétences de toutes natures (compétences commerciales, techniques et managériales).
- Des politiques de management et de rémunération incitatives visant à associer chacun à la performance et aux résultats de la société.

La politique sociale de Sogelease Maroc concerne les principaux domaines suivants :

- Respect de déclarations des droits sociaux fondamentaux ;
- Couverture médicale ;
- Assurances retraites complémentaires ;
- Assurances Décès, Invalidités ;
- Conditions préférentielles pour le crédit leasing.

La stratégie de Sogelease sur le plan RH est structurée comme suit :

▪ **Gestion de carrière :**

La politique de gestion de carrière est un levier stratégique du management des ressources humaines au sein de SOGELEASE permettant le recrutement, le développement et la fidélisation des compétences à travers un accompagnement permanent des collaborateurs par l'élaboration des plans de formation ciblés, un système d'évaluation annuelle des performances, et une gestion de mobilité et de promotion interne assurées avec le respect du principe de la transparence et d'équité des chances offertes aux salariés.

▪ **Politique de rémunération :**

SOGELEASE a fait le choix d'une politique de rémunération équilibrée entre différentes composantes, décidée par la direction générale, dont l'objectif consiste à motiver et fidéliser les collaborateurs. La politique de rémunération de SOGELEASE est ainsi composée de la rémunération fixe dont l'objet consiste à rémunérer le travail en fonction du niveau de responsabilités, des compétences, de la maîtrise du poste ainsi que des valeurs de marché. Plusieurs critères sont pris en compte pour la détermination de la rémunération de chaque salarié.

Le salaire fixe est ensuite complété de primes diverses et en particulier d'une rémunération variable dont l'objet consiste à rétribuer la contribution de chaque collaborateur aux résultats de l'entreprise. Le variable évolue selon la performance et l'engagement du collaborateur à travers l'atteinte des objectifs fixés pour l'année.

Annuellement, les rémunérations fixes et variables font l'objet d'une revue sur la base d'un système d'évaluation annuelle de performance. La revue de ces rémunérations est également réalisée sur la base des analyses tant internes qu'externes, qui permettent à SOGELEASE de poursuivre sa démarche d'équité tout en veillant à la compétitivité de ses rémunérations.

Au-delà de ces rémunérations, les collaborateurs de SOGELEASE bénéficient des différents avantages sociaux, en matière de couverture sociale, de retraite complémentaire, d'assurance maladie-maternité complémentaire, des primes diverses, des crédits à taux avantageux, etc.

▪ **Politique de recrutement :**

SOGELEASE adopte et maintient une politique de recrutement offrant des chances égales à toute personne eu égard à ses qualifications et ses compétences. Cette politique favorise le recrutement et la sélection de candidatures offrant les meilleures perspectives pour l'organisation. Elle privilégie le recrutement de personnes possédant le profil répondant à l'emploi recherché, qui sont en mesure de partager les valeurs institutionnelles et de contribuer puissamment à la réalisation de la mission de l'organisation.

La procédure de recrutement décrit la gestion du processus de recrutement au sein de SOGELEASE. Elle détaille la démarche du recrutement de l'identification du besoin jusqu'à l'acceptation d'un candidat et son intégration.

La Politique de recrutement assure l'objectivité, la confidentialité, la diversité de même que la conformité aux lois du travail et aux conventions collectives.

▪ **Formation :**

La politique de formation permet de répondre aux enjeux stratégiques de l'entreprise, de rapprocher les responsables des besoins exprimés sur le terrain et de participer au maintien d'un climat social de qualité.

Pour mettre en place la politique formation, il est nécessaire d'identifier la nature de la formation et l'objectif afin d'organiser un plan répondant aux besoins qui permettra d'atteindre les résultats attendus.

La formation professionnelle permet de diversifier les activités des salariés, de mettre à jour leurs connaissances et l'évolution des emplois sur les compétences nécessaires.

▪ **Mesure prises pour l'égalité hommes/femmes :**

Un effort particulier est porté à l'égalité des chances. Cette égalité est respectée dans tous les processus RH.

Le personnel de Sogelease Maroc se présente comme suit :

Effectif	2018	2019	Var 18/19	2020	Var 19/20
Dirigeants	3	3	0%	3	0%
Cadres	64	62	-3%	58	-6%
Employés et agents de maîtrise	9	9	0%	9	0%
Total effectif	76	74	-3%	70	-5%
Taux d'encadrement	84%	84%		83%	-1%
Turnover	28%	32%		19%	-41%

Source : Sogelease Maroc

Turnover = (Nb entrant + Nb sortant) / total effectif début de période

La part des cadres dans l'effectif est importante et représente en moyenne 83% de l'effectif global au cours des trois dernières années.

Le turnover est passé de 28% en 2018 à 32% en 2019 puis à 19% en 2020. Cette baisse est expliquée principalement par la maîtrise des démissions sachant que cette année est marquée par la crise sanitaire.

La répartition de l'effectif par tranche d'âge est présentée dans le tableau ci-dessous pour l'année 2020 :

Effectif en 2020	Nombre de salariés	En %
Moins de 25 ans	0	0%
De 25 à 35 ans	28	40%
De 36 à 50 ans	27	39%
Plus de 50 ans	15	21%
Total effectif	70	100%

Source : Sogelease Maroc

La composition du personnel détaché de Sogelease se présente comme suit :

Personnel détaché	2018	2019	2020
Personnel de SGMA mis à la disposition de Sogelease	3	3	4
Personnel de Sogelease mis à la disposition de la SGMA	1	1	1

Source : Sogelease Maroc

La répartition du personnel de Sogelease par sexe se présente comme suit :

	2018	2019	2020
Hommes	57	57	49
Femmes	19	19	21
Total effectif	76	76	70

Source : Sogelease Maroc

La répartition du personnel de Sogelease par branche d'activité se présente comme suit :

	2018	2019	2020
Exploitation	11	11	11
Secrétariat Général	15	15	14
Risque/Recouvrement/Contentieux	13	13	11
Direction Commerciale	37	35	34
Total effectif	76	74	70

Source : Sogelease Maroc

La répartition du personnel de Sogelease par nature de contrat se présente comme suit :

	2018	2019	2020
CDI	76	74	70
CDD	0	0	0
Total effectif	76	74	70

Source : Sogelease Maroc

La répartition du personnel de Sogelease par ancienneté se présente comme suit :

	2018	2019	2020
≥ à 20 ans	13	13	13
De 10 à < 20 ans	22	25	21
< à 10 ans	41	36	36
Total effectif	76	74	70

Source : Sogelease Maroc

1.2.2. Intéressement et participation du personnel¹

La réussite de la stratégie de croissance de Sogelease repose sur le partage des valeurs du groupe Société Générale (professionnalisme, esprit d'équipe & innovation) mais également sur une politique RH basée sur la diversité et la récompense du mérite. Une politique qui vise à nourrir et à développer davantage la notion d'appartenance au groupe, et ce, à travers un plan mondial d'actionnariat groupe SG (Plan Mondial d'Actionnariat Salarié - PMAS), ouvert aux salariés du groupe à travers le monde, y compris ponctuellement les salariés de Sogelease, en leur offrant la possibilité de devenir actionnaires porteurs d'actions et forces vives de propositions. En 2010 et en 2019, le Groupe Société Générale a également lancé un plan d'actionnariat gratuit (PAGA), qui s'inscrit dans le cadre du plan stratégique quinquennal soumis à des conditions de performance et de présence.

Il n'existe aucun schéma d'intéressement direct offert par Sogelease.

Les principaux indicateurs RH de Sogelease Maroc sont détaillés ci-après :

	2018	2019	2020
Nombre de représentants du personnel	3	2	2
Nombre de jours de grève	0	0	0
Nombre d'accidents de travail	2	3	0
Nombre de licenciements	0	0	0
Nombre de démissions	11	12	8
Dont dirigeants	0	0	0
Dont cadres	9	12	8
Dont employés et agents de maîtrise	2	0	0
Nombre de recrutement	11	10	5
Dont dirigeants	0	0	0
Dont cadres	9	7	5
Dont employés et agents de maîtrise	2	3	0
Nombre de litiges sociaux (collectifs et individuels)	0	0	0

Source : Sogelease Maroc

¹ Y compris la participation aux opérations d'augmentation de capital effectuées au niveau du Groupe Société Générale

I.3. Organe d'administration : Le Conseil d'Administration

I.3.1. Conseil d'Administration

Sogelease Maroc est administrée par un Conseil d'Administration composé au 31/12/2020 de 10 membres. La composition actuelle du Conseil d'Administration de Sogelease Maroc ainsi que les dates de début et d'expiration de mandat se présentent comme suit :

Prénom et nom	Lien avec Sogelease Maroc	Fonction	Date de première nomination	Date d'expiration du mandat
M. Mohamed TAHRI	-	Président du Conseil d'Administration	2016	AGO statuant sur l'exercice 2023
Société Générale Marocaine de Banques (représentée par son Président du Directoire M. Ahmed EL YACOUBI)	Actionnaire de Sogelease Maroc	Administrateur	2001	AGO statuant sur l'exercice 2021
M. Khalid CHAMI	Actionnaire de SG Maroc	Administrateur	2018	AGO statuant sur l'exercice 2022
M. Abdelaziz TAZI	Actionnaire de SG Maroc	Administrateur	1981	AGO statuant sur l'exercice 2023
M. Adil BAJJOU	-	Administrateur Directeur Général	2019	AGO statuant sur l'exercice 2022
Mme. Pascale DEVERGIES GILODI	-	Administrateur	2018	AGO statuant sur l'exercice 2023
M. François MARCHAL	-	Administrateur	2018	AGO Statuant sur l'exercice 2021
Mme Asmae HAJJAMI	-	Administrateur	2019	AGO statuant sur l'exercice 2021
M. Jawad ZIYAT	-	Administrateur indépendant	2017	AGO statuant sur l'exercice 2023
Mme Ourida TARISGUEL	-	Administrateur	2019	AGO statuant sur l'exercice 2022

Source : Sogelease Maroc

Les administrateurs sont nommés ou renouvelés dans leurs fonctions par l'Assemblée Générale Ordinaire, ou par l'Assemblée Générale Extraordinaire en cas de fusion ou de scission.

Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour prendre au nom de la société toutes décisions nécessaires à la réalisation de son objet social et pour faire autoriser tous actes de gestion et disposition, sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la Loi et par les statuts.

Présentation succincte des membres du Conseil d'Administration

Nom	Diplôme	Fonctions	Autres mandats
M. Mohamed TAHRI	<ul style="list-style-type: none"> Licence en sciences économiques et DEA Monnaie, Finances, Banques 	<ul style="list-style-type: none"> Inspecteur puis Inspecteur Principal - SG Maroc Responsable du Secrétariat du Conseil d'Administration, chargé des filiales et des participations - SG Maroc Adjoint au Directeur de l'Agence Centrale - SG Maroc Directeur du Groupe Abdelmoumen² - SG Maroc Directeur Régional de Rabat - SG Maroc Directeur du Pôle Banque des PME-PMI - SG Maroc Directeur du Pôle Réseau - SG Maroc Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Réseau - SG Maroc Directeur Général et membre du Directoire - SG Maroc 	<ul style="list-style-type: none"> Administrateur de Sogecapital Bourse Administrateur de SG Offshore Administrateur de Sogecapital Investissement Administrateur de Sogecapital Gestion Administrateur de Sogecapital Placement Administrateur de LMV Président du Conseil d'Administration d'ATHENA COURTAGES
M. Ahmed EL YACOUBI	<ul style="list-style-type: none"> Diplômé de l'Ecole d'Ingénieurs d'Annecy MBA HEC Paris 	<ul style="list-style-type: none"> Direction des Systèmes d'Informations - SG Maroc Responsable du Secrétariat Général - SG Maroc Directeur Général Adjoint en charge du pôle Ressources Générales et Banque de Flux - SG Maroc Directeur Régional de l'Afrique de l'Ouest - Groupe SG à Paris Directeur Général et membre du Directoire - SG Maroc Président du Directoire - SG Maroc 	<ul style="list-style-type: none"> Président du Directoire de SG Maroc Administrateur de Société Générale au Sénégal (SGBS) Administrateur de SG Offshore Administrateur d'INVESTIMA Administrateur de Sogecapital Gestion Administrateur d'ALD Automotive Maroc
M. Khalid CHAMI	<ul style="list-style-type: none"> Diplômé de HEC Paris 	<ul style="list-style-type: none"> Co-Directeur mondial des ventes et du marketing - SG France Directeur Délégué, Responsable de la Direction des Grandes Entreprises - SG Maroc Membre du Comité Exécutif et membre du Comité Financier - SG Maroc Directeur Général Adjoint et membre du Directoire - SG Maroc Directeur Général et membre du Directoire - SG Maroc Président du Directoire - SG Maroc Président du Conseil de Surveillance – SG Maroc 	<ul style="list-style-type: none"> Président du Conseil de Surveillance de SG Maroc Administrateur de LMV Administrateur d'ALD Automotive Administrateur d'INVESTIMA Administrateur de MARBAR S.A. Administrateur de MARBAR CHIMIES S.A. Administrateur de GEMARFIN SARL Président du Conseil d'Administration d'Union Maritime Minière SA Président du Conseil d'Administration de Transports Marocains
M. Abdelaziz TAZI	<ul style="list-style-type: none"> Diplômé de HEC Paris 	<ul style="list-style-type: none"> Directeur de l'Office de Commercialisation et d'Exportation (OCE) Directeur Central – SG Maroc Administrateur Directeur Général – SG Maroc Vice-Président Directeur Général – SG Maroc Président Directeur Général – SG Maroc 	<ul style="list-style-type: none"> Président d'honneur et membre du Conseil de Surveillance de SG Maroc Membre du Conseil d'Administration de l'AMMC
M. Adil BAJJOU	<ul style="list-style-type: none"> DESS banques et entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> Chargé d'Affaires Senior au sein de la Direction des Grandes Entreprises – SG Maroc Responsable de la Direction des Grandes Entreprises - SG Maroc 	<ul style="list-style-type: none"> Néant

² Ancien groupement d'agences SGMA

<p>Mme Pascale DEVERGIES GILODI</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Expert-comptable 	<ul style="list-style-type: none"> • Adjoint au Responsable de la Banque de Détail, en charge du Marché PME - SG Maroc • Directeur Général – Sogelease Maroc • Direction du programme IAS - SG France • Direction des affaires comptables - SG France • Directeur Financier de la ligne métier - SG France • Adjoint au Directeur du réseau - SG France 	<ul style="list-style-type: none"> • Administrateur de SG leasing Spa • Administrateur au sein de Equipement Finance Czech Republic s.r.o
<p>M. François MARCHAL</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Diplômé de HEC Paris • DESS de Fiscalité Internationale de Paris II-Assas 	<ul style="list-style-type: none"> • Inspection Générale – SG France • Inspecteur Principal – SG France • Directeur Général Adjoint et Directeur Commercial – SG Ghana • Directeur Général et membre du Directoire - SG Maroc 	<ul style="list-style-type: none"> • Administrateur de Sogecapital Gestion • Administrateur de Sogecapital Placement • Administrateur de Sogecapital Bourse • Président Directeur Général de SG offshore • Administrateur de Foncimmo • Administrateur de Sogecapital Investissement • Président du Conseil d'Administration d'INVESTIMA • Administrateur d'Athena Courtage
<p>Mme Asmae HAJJAMI</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme d'ingénieur d'Etat de l'Ecole Mohammedia des Ingénieurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Directeur des Flux Domestiques et du Cash Management – SG Maroc • Directeur Régional Agadir – SG Maroc • Adjoint au Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Ressources Générales et Banque de Flux en charge de la DPO, la DSI, la qualité et l'innovation – SG Maroc • Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Ressources Générales et Banque de Flux – SG Maroc • Directeur Général et membre du Directoire – SG Maroc 	<ul style="list-style-type: none"> • Administrateur de l'UIB • Administrateur de SG Offshore • Président du Conseil d'Administration de Foncimmo • Administrateur de SGLM • Administrateur de EH Acmar • Administrateur de CMI • Administrateur de SG ABS • Administrateur de SG ATS
<p>M. Jawad ZIYAT</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme d'ingénieur de l'Ecole Supérieur d'Electricité 	<ul style="list-style-type: none"> • Directeur central des aménagements et des investissements - Ministère du Tourisme • Directeur Général - Jet4you • Directeur Général - Prestigia • Directeur Général - Injaz Holding 	<ul style="list-style-type: none"> • Néant
<p>Mme Ourida TARSIGUEL</p>	<ul style="list-style-type: none"> • DESS Marketing, Montpellier 	<ul style="list-style-type: none"> • Responsable produit leasing et affacturage • Senior programme manager • Directeur commercial - Philips Médicale Capital Europe • Responsable des marchés constructeurs informatique - Franfinance • Directeur d'agence - BNP Paribas Lease Group 	<ul style="list-style-type: none"> • Néant

Source : Sogelease Maroc

I.3.2. Critères adoptés par Sogelease Maroc en matière d'indépendance des membres du Conseil d'Administration et de parité hommes/femmes

Le Conseil d'Administration de Sogelease Maroc compte un (1) seul membre indépendant. La qualité d'Administrateur Indépendant répond à des critères définis dans la circulaire du Wali de Bank Al Maghrib du 5/W/2016 du 10 juin 2016 fixant les conditions et les modalités de désignation d'administrateurs ou membres indépendants au sein de l'organe d'administration des établissements de crédit. Par ailleurs, la diversité des genres et la promotion des femmes font partie des engagements de Sogelease Maroc, avec comme principaux axes d'actions : le développement des compétences, le networking et le mentoring. Ainsi, le nombre de femmes au sein du Conseil d'Administration s'élève à 3, soit 30% des membres du Conseil.

I.3.3. Prêts et rémunérations accordés aux membres des organes d'administration

Aucun prêt n'a été accordé aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2020.

Les jetons de présence alloués au Conseil d'Administration au titre des trois derniers exercices s'élèvent à³ :

En KMAD	2017	2018	2019	2020
Jetons de présence	100	100	300	300

Source : Sogelease Maroc

I.3.4. Comités spécialisés rattachés au Conseil d'Administration

Au 31/12/2020, les comités prévus dans l'organisation de Sogelease Maroc se présentent comme suit :

Comité d'Audit : comité semestriel rattaché au Conseil d'Administration. Ce comité a pour but d'assurer la surveillance et l'évaluation de la mise en œuvre du dispositif du contrôle interne, de la fonction conformité, de la gestion des risques opérationnelles, et de l'activité d'audit, de piloter et d'analyser en profondeur les questions relatives à ces activités. Le Comité Audit de Sogelease Maroc se réunit en présence des membres suivants :

- M. Jawad ZIYAT, Administrateur Indépendant et Président du comité d'Audit de Sogelease Maroc ;
- M. Mohamed TAHRI, Président du Conseil d'Administration de Sogelease Maroc ;
- M. François MARCHAL, Administrateur de Sogelease Maroc ;
- M. Adil BAJJOU, Administrateur et Directeur Général de Sogelease Maroc.

Comité du risque : comité semestriel rattaché au Conseil d'Administration. Ce comité permet d'appréhender les risques auxquels l'entité est exposée et de mettre en place des plans d'actions pour les gérer dans le futur. Le Comité du risque se réunit en présence des membres suivants :

- M. Mohamed TAHRI, Président du Conseil d'Administration de Sogelease Maroc ;
- M. François MARCHAL, Administrateur et Président du comité du risque de Sogelease Maroc ;
- M. Adil BAJJOU, Administrateur et Directeur Général de Sogelease Maroc.

³ Les salariés du groupe SG ne perçoivent pas de jetons de présence. L'augmentation des jetons de présence en 2019 s'explique par le fait que 2 administrateurs (MM. Chami et Tazi) ont été rémunérés, en plus de M. Ziyat.

INDICATEURS TRIMESTRIELS : T1 2020

Dans un contexte de crise sanitaire, économique et sociale sans précédent, Sogelease Maroc s'est mobilisé pour protéger la santé de ses collaborateurs et de ses clients en appliquant les mesures de sécurité dans ses locaux, assurer la continuité de son activité et accompagner ses clients en déployant les dispositifs mis en place par le gouvernement.

Après un bon démarrage de l'année, l'activité de Sogelease Maroc a été impactée par la crise sanitaire à partir du mois de mars suite au ralentissement de l'économie. Sa production a régressé de 11 % passant de 522 MMAD à fin mars 2019 à 463 MMAD à fin mars 2020.

PRODUCTION (En MMAD)



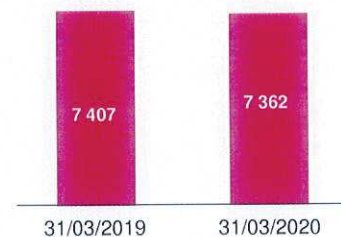
PNB (En KMAD)



À fin mars 2020, le PNB s'élève à 68 MMAD contre 31 MMAD en mars 2019, porté par la facturation des indemnités de résiliations en début d'année.

Malgré l'impact de l'état d'urgence sanitaire, l'encours financier reste stable en affichant 7,4 GMAD.

ENCOURS FINANCIER (En MMAD)



ENDETTEMENT FINANCIER (En MMAD)



Au 31 mars 2020, l'endettement financier est constitué principalement de 70 % d'emprunts financiers et 30% de titres de créance négociables au même niveau qu'en 2019.

INDICATEURS TRIMESTRIELS : T2 2020

Dans un environnement économique marqué par la crise du COVID, Sogelease Maroc s'est adapté et mobilisé pour protéger la santé de ses collaborateurs et de ses clients en appliquant les mesures de sécurité dans ses locaux tout en assurant la continuité de son activité en cohérence avec sa raison d'être au service de ses clients

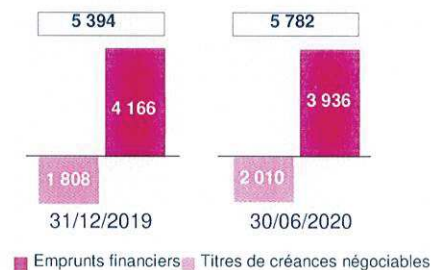
Après un bon démarrage de l'année, l'activité de Sogelease Maroc a été impactée par la crise sanitaire et le ralentissement de l'économie. Sa production a régressé de 35 % passant de 1 218 MMAD à fin Juin 2019 à 786 MMAD à fin Juin 2020.

PNB (En KMAD)



Malgré l'impact de l'état d'urgence sanitaire, l'encours financier reste stable en affichant 7,5 milliards de dirhams.

ENDETTEMENT FINANCIER (En MMAD)



PRODUCTION (En MMAD)



A fin Juin 2020, le PNB s'élève à 92 MMAD contre 62 MMAD en Juin 2019, expliqué par la hausse de la facturation des indemnités de résiliations en début d'année.

ENCOURS FINANCIER (En MMAD)



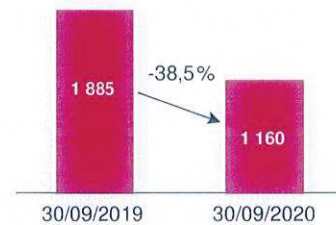
Au 30 Juin 2020, l'endettement financier est constitué principalement de 66% d'emprunts financiers et 34% de titres de créance négociable, alors qu'il a enregistré respectivement 70% et 30% en 2019.

INDICATEURS TRIMESTRIELS : T3 2020

Dans un contexte marqué par les conséquences et les implications de la crise sanitaire et économique, relative à la pandémie de la Covid19, Sogelease Maroc s'est adapté et mobilisé pour protéger la santé de ses collaborateurs et de ses clients en appliquant des mesures en phase avec les exigences sanitaires et réglementaires en vigueur, tout en assurant la continuité de son activité.

Après un bon démarrage de l'année, l'activité de Sogelease Maroc a été impactée par la crise sanitaire à partir de mois de Mars suite au ralentissement de l'économie. Sa production a régressée de 38,5% passant de 1 885 MMAD à fin septembre 2019 à 1 160 MMAD à fin septembre 2020.

PRODUCTION (En MMAD)



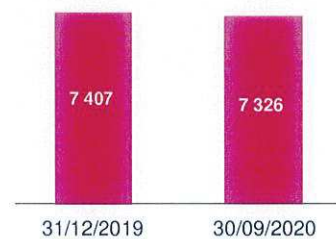
PNB (En KMAD)



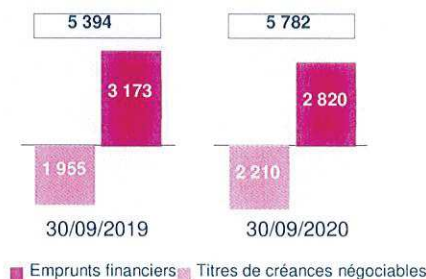
A fin septembre 2020, le PNB s'élève à 103 MMAD contre 92 MMAD en septembre 2019 expliqué par la hausse de la facturation des indemnités de résiliations.

Malgré l'impact de l'état d'urgence sanitaire, l'encours financier est en légère baisse en affichant 7,3 GMAD.

ENCOURS FINANCIER (En MMAD)



ENDETTEMENT FINANCIER (En MMAD)



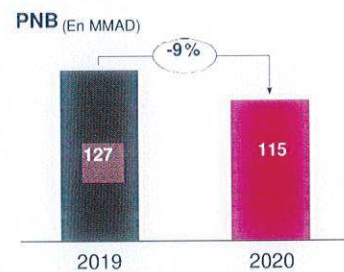
Au 30 septembre 2020, l'endettement financier est constitué principalement de 56% d'emprunts financiers et 44% de titres de créance négociable contre respectivement 62% et 38% en 2019.

INDICATEURS TRIMESTRIELS : T4 2020

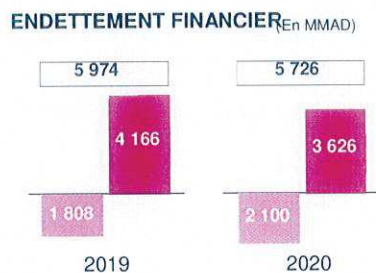
Dans un environnement économique marqué par la crise de la COVID 19, Sogelease Maroc s'est adapté et mobilisé pour protéger la santé de ses collaborateurs et de ses clients en appliquant les mesures de sécurité dans ses locaux, en assurant la continuité de son activité, en cohérence avec sa raison d'être au service de ses clients.



Après un bon démarrage de l'année, l'activité de Sogelease Maroc a été impactée par la crise sanitaire et le ralentissement de l'économie sa production a régressé de 35% passant de 2 687MMAD en 2019 à 1 739 en 2020.

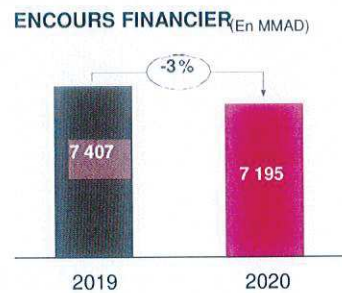


Le PNB s'élève à 115 MMAD en 2020 vs 127 MMAD en 2019, soit une baisse de 9% impactée par les différés accordés aux clients pendant la période moratoire.



■ Emprunts financiers ■ Titres de créances négociables

A fin 2020, l'endettement financier est constitué principalement de 63% d'emprunts financiers et 37% de titres de créance négociable, alors qu'il a enregistré respectivement 70% et 30% en 2019.



Malgré l'impact de l'état d'urgence sanitaire, l'encours financier a connu une légère baisse de 3% passant de 7,4 milliards de dirhams en 2019 à 7,1 milliards de dirhams en 2020.